

Gérer les contrats épargne et prévoyance du particulier

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- Assurance
 - Banque
 - Immobilier

Code(s) NAF : 65.12Z, 66.21Z, 66.22Z, 66.29Z

Code(s) NSF : 313

Code(s) ROME : C1101, C1102, C1103, C1109, C1110

Formacode : —

Date de création de la certification : 01/01/2017

Mots clés : Emprunteur, GAV, Retraite, Prévoyance

Identification

Identifiant : 3319

Version du : 19/02/2018

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- -

Non formalisé :

- [AF2A, 1er Centre de formation des agents et courtiers d'assurance](#)
- [Baromètre prospectif 2017 de l'évolution des compétences de l'assurance :](#)
- [Les avantages de l'assurance vie :](#)
- **Une certification en faveur de l'employabilité des certifiés: La certification apporte des compétences reconnues dans le secteur de l'assurance toutes structures confondues, intermédiaires et sociétés d'assurance. En adéquation avec les besoins des employeurs, elle contribue à la sécurisation des parcours professionnels et développe l'employabilité des certifiés.**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Les objectifs de la certification sont de :

Positionner l'assurance vie dans l'environnement de l'épargne en France
Connaître le contexte juridique et fiscal de l'assurance vie individuelle
Maîtriser le droit et la fiscalité de l'assurance vie, de la souscription au dénouement du contrat
Positionner et maîtriser la prévoyance individuelle dans l'environnement des assurances de personnes
Appréhender les mécanismes de la Garantie des Accidents de la Vie (GAV)
Connaître l'environnement juridique et technique des prêts
Maîtriser les garanties essentielles du contrat emprunteur
Comprendre le nouveau contexte de l'assurance emprunteur
Comprendre le contexte actuel de la prise en charge de la dépendance
Connaître et comprendre les solutions assurantielles

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Absence de lien

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification est constituée des axes suivants :

Axe 1. Maîtriser le contexte juridique et fiscal de l'assurance vie individuelle.

Axe 2. Optimiser les leviers juridiques et fiscaux de l'assurance vie.

Axe 3. Positionner et maîtriser la prévoyance individuelle dans l'environnement des assurances de personnes.

Axe 4. Appréhender le fonctionnement de la Garantie des Accidents de la Vie.

Axe 5. Maîtriser les règles applicables à l'assurance emprunteur.

Axe 6. Recenser les différents risques de dépendance et leur assurabilité.

Modalités générales

Durée : 65 heures 20

Lieu (x) : la formation menant à la certification s'effectue en partie à distance et en partie en présentiel.

Toutes nos formations en présentiel sont organisées chez nos partenaires (centre d'affaires ou hôtel) sélectionnés avec un cahier des charges précis :

salle spacieuse avec lumière du jour,
vidéoprojecteur + paperboard et/ou tableau blanc, bouteilles d'eau, café d'accueil, accès internet,
proche des transports en commun,
si étage élevé ascenseur,
locaux respectant les normes d'accueil et de sécurité du public,
restaurant possible à proximité.

Au besoin, des salles accessibles aux personnes en situation de handicap peuvent être mises à disposition par nos partenaires.

Préparez votre stage présentiel

Deux à trois semaines avant le début du stage, vous recevrez une convocation vous indiquant :

le programme de la certification

les dates, horaires et lieu du stage

le plan d'accès

le questionnaire de précertification (à nous renvoyer complété 15 jours avant le début de votre session)

le règlement intérieur d'AF2A

Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emplois
- Etudiants

Horaires

Une journée dure 7 heures, de 9 heures à 17 heures.

Des pauses sont également aménagées, sous la responsabilité du formateur, en fonction des exigences du stage.

Pause déjeuner

La pause déjeuner est d'une heure. Le repas est inclus dans le prix de nos certifications.

Documents remis aux stagiaires

Lors de chaque formation présentielle, AF2A remet une documentation sur support papier aux stagiaires.

Dispositif de personnalisation des parcours : Chaque stagiaire inscrit à la certification recevra, en amont de la mise en place du parcours, un questionnaire nous permettant de valider la bonne adéquation avec son niveau et ses attentes. Au besoin, nous prendrons contact avec lui et/ou son employeur.

Préparez votre classe virtuelle

Deux à trois semaines avant le début des cours, vous recevrez une convocation vous indiquant :

le programme de la certification

les dates, horaires et url de connexion

vos identifiants de connexion

le questionnaire de préformation (à nous renvoyer complété 15 jours avant le début de votre session)

le règlement intérieur d'AF2A

Quelques jours avant votre formation, un coordinateur de classe virtuelle prendra contact avec vous pour un test de connexion et répondre à vos éventuelles questions.

Horaires

Il est demandé au stagiaire de bien vouloir se connecter 10 minutes avant l'heure indiquée sur sa convocation afin d'assurer le bon déroulement de la session. Une pause d'une dizaine de minutes est prévue au cours de la formation.

Documents remis aux stagiaires

A la suite de chaque session dispensée en classe virtuelle, AF2A envoie le support de certification à chaque participant par email.

La certification est composée des modules suivants :

Module n°1 : Bases de l'assurance vie individuelle (2jours)

Module n°2 : Aspects juridiques et fiscaux de l'assurance vie individuelle (2 jours)

Module n°3 : Prévoyance individuelle (2 jours)

Module n°4 : Découvrir la Garantie des Accidents de la Vie (2h20)

Module n°5 : Contrat emprunteur (2 jours)

Module n°6 : Assurance dépendance (1 jour)

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Cette certification permet de valider ses compétences professionnelles dans le domaine de l'épargne et de la prévoyance individuelle, domaine

Pour l'entité utilisatrice

Face à la complexification incessante de la réglementation s'appliquant à ces produits, cette certification permet aux entreprises de sécuriser les

qui constitue la majorité du chiffre d'affaires du secteur et pour lequel des savoir-faire sont toujours recherchés.

Cette certification est composée de modules de formation :

-créés/animés par des formateurs issus du terrain,
-illustrés et expliqués par de nombreux exemples concrets, des exercices et cas pratiques, permettant ainsi aux stagiaires d'utiliser dès leur retour en entreprise les nouvelles compétences acquises.

pratiques de leurs collaborateurs.

Cette certification est composée de modules de formation :

-créés/animés par des formateurs issus du terrain,
-illustrés et expliqués par de nombreux exemples concrets, des exercices et cas pratiques, permettant ainsi aux stagiaires d'utiliser dès leur retour en entreprise les nouvelles compétences acquises.

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun

Compétences évaluées

Les compétences évaluées sont les suivantes :

Maitriser le contexte juridique et fiscal de l'assurance vie individuelle
Optimiser les leviers juridiques et fiscaux de l'assurance vie
Positionner et maitriser la prévoyance individuelle dans l'environnement des assurances de personnes
Appréhender le fonctionnement de la Garantie des Accidents de la Vie
Maitriser les règles applicables à l'assurance emprunteur
Recenser les différents risques de dépendance et leur assurabilité

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Absence de niveaux

Centre(s) de passage/certification

- Dans les locaux de AF2A -
64 Rue de Miromesnil
75008 Paris

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un certificat de compétences professionnelles

Plus d'informations

Statistiques

Statistiques globales AF2A :

2015 : 1804 sessions de formation (formation en présentielle ou en classe virtuelle) + 541 inscriptions en e-learning

2016 : 2034 sessions de formation (formation en présentielle ou en classe virtuelle) + 1223 inscriptions en e-learning

Statistiques sur la certification : entre 70 et 100 candidats par an

Nombre de sessions passées : 17 sessions en 2016 pour les formations composant la certification

Nombre de stagiaires formés en 2016 : 97 personnes formées

Autres sources d'information

<http://www.af2a.com/formation/assurances-de-dommages-automobile/gestion-des-contrats-de-particuliers>